

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 375/2024

Annaba le, 19/06/2024

A

Monsieur : FACI AMMAR

OBJET : Mise en demeure N° 01.

Projet : Travaux Canalisation Pour Développement Cité 60 lgts Boukhadra 3.

Bon de commande N° : 54 du 14/05/2024, ODS N° : 135 du 14/05/2024, délais 17 Jours

Monsieur ;

Dans le cadre de la réalisation du projet cité en objet ; qui a été confié à votre entreprise dans le cadre des contrats à commande, je vous mets en demeure concernant :

*L'absence répétée sur le chantier : nos équipes ont constaté à plusieurs reprises votre absence injustifié, ce qui peut entrainer du retard dans l'achèvement des travaux ;

Ces manquements constituent des violations graves de vos obligations contractuelles et peuvent retarder le planning de livraison des projets.

Je vous demande de prendre toutes les mesures nécessaires pour la prise en charge des anomalies signalées sans délais, faute de quoi des mesures réglementaires seront prises à votre encontre.



2024 جوان 20

Le Directeur Opérationnel des
Télécommunications - Annaba

Signé: TERKMANI Mohamed Riad